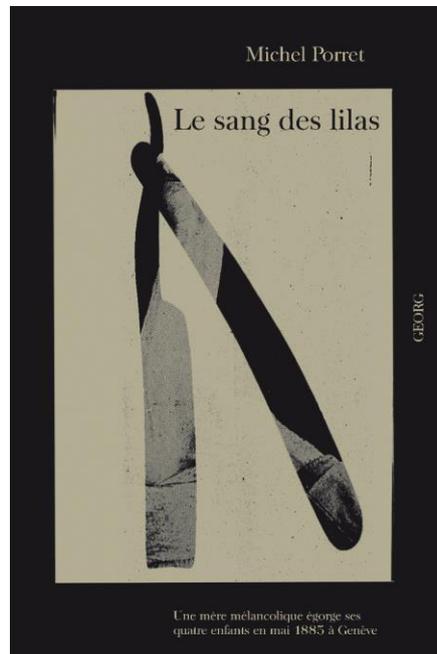


Michel PORRET
*Le sang des lilas. Une mère mélancolique
égorge ses quatre enfants en mai 1885 à Genève*
Chêne-Bourg, Georg éditeur, 2019, 400p.



Une mère mélancolique égorge ses quatre enfants en mai 1885 à Genève

Le sang des lilas autopsy les ressorts sociaux, judiciaires et médico-légaux d'un effarant crime maternel. 1^{er} mai 1885, avant minuit : dans le faubourg genevois de Saint-Gervais à Genève, rompue par les fardeaux du chagrin, Jeanne Lombardi égorge ses quatre enfants endormis. Après les avoir recouverts de lilas blanc, elle tente de se suicider. L'hécatombe secoue la cité. Le fait divers focalise l'attention de la presse suisse et étrangère, qui évoque la « cause célèbre de Genève ». Aux funérailles des innocents affluent 12.000 personnes.

Documentée par plusieurs expertises sur l'état mental de la « Médée de Coutance », l'instruction mène, en juin 1886, au procès mémorable de la mère égorgeuse, qui a rédigé une Autobiographie. Défenseur de l'accusée, le ténor humaniste du barreau Adrien Lachenal plaide l'aliénation mélancolique et le « suicide élargi ». Le verdict négatif du jury conduit au placement administratif à l'asile des aliénés. En 1894, après avoir obtenu un nouvel examen mental, Jeanne Lombardi en sort guérie et regagne Sétif, en Algérie.

Du crime « contre nature » au cas emblématique dans la littérature criminologique et psychiatrique, l'affaire Lombardi illustre la médico-législation de la folie homicide et le reflux du pénal devant le pathologique. La plus grande affaire criminelle de Genève, dont les échos portent aux quatre coins de la presse et de l'opinion publique européenne de l'époque. Un drame aussi effroyable que fascinant, au regard des trajectoires sociales des protagonistes et des débats médico-légaux entourant ce « crime de Genève ».